



Infos pratiques - FÉVRIER 2025

ALERTE ROUGE POUR LES AUTO ENTREPRENEURS...

*Le PLF 2025 prévoit un CA plafond de **25000 euros** pour l'exonération de TVA des entreprises (micro, auto, individuelle...) en services ET en vente de marchandises.*

A ce jour, la décision est « gelée » jusqu'à fin février 2025 mais il faut commencer à préparer ce nouveau passage.... (Augmentation des tarifs pour absorber la TVA à venir, contrôler que votre activité n'entre pas dans l'un des champs d'exonération de TVA, passage à une autre forme juridique ...

Plus d'infos en fonction de l'actualité économique à retrouver sur nos réseaux sociaux et sur « la micro by flo », grand spécialiste du sujet.



Je vous rappelle que vous disposez sur notre [site internet](#) de

- 1. **La possibilité de vous inscrire** à l'info veille mensuelle qui liste les « trucs et astuces du mois », pensez à vous inscrire c'est gratuit, utile et assez bien rédigé !*
- 2. **La consultation en accès libre des dernières info veille** : super bible des trucs et astuces de JULIE, à lire, relire et partager sans modération !*
- 3. **APPEL à vous !!** Afin de permettre à d'autres personnes de bénéficier de notre accompagnement et de nos accélérateurs de croissance, il vous suffit de **déposer votre AVIS google** en deux mots (et 5 étoiles bien sûr) [ici](#)...
un petit challenge, objectif de 30 nouveaux avis (= à mes 30 nouveaux clients de 2025) d'ici la fin de mois ? Un grand merci pour votre aide !*



1. Aide Cyber sécurité EXPERT (de 2000 à 5000 euros, taux 50% sur investissement pour cyber sécurité en PME)
2. Aide à la promotion des produits agricoles sur le marché intérieur et dans les pays tiers, infos et détails [ici](#)



Mairie Avignon

Session de rattrapage du 3 au 21 mars

*Après avoir instruit quelques 20 demandes de subventions domaine Sport et culture, pour les retardataires, une nouvelle vague de demande de subvention aura lieu **en mars**.*

Avis aux retardataires, pensez à nous contacter avant le 1er Mars !



Campagne FDVA

*le fonds de la vie associative est LA subvention gérée par les
DEPARTEMENTS*

GARD : date limite des demandes le **11 février 2025** : ce sont 47 demandes instruites cette année grâce à notre accompagnement, résultats de la CAMPAGNE 2025 EN JUIN 2025....

VAUCLUSE : date limite des demandes le **23 février 2025** : DÉJÀ 35 structures suivies cette année grâce à notre accompagnement, résultat de la CAMPAGNE 2025 EN JUIN 2025.

BOUCHES DU RHONE : date limite des demandes le **28 février 2025** : DÉJÀ 9 instruites cette année grâce à notre accompagnement, résultat de la CAMPAGNE 2025 EN JUIN 2025.

IL RESTE QUELQUES PLACES POUR INSTUIRE VOS DEMANDES EN SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT, FORMATION DES BENEVOLES ET PROJETS INNOVANTS.



Contactez-nous pour finaliser et **METTRE EN PLACE VOTRE PLAN DE FORMATION.**

Connaissez-vous le montant de votre budget disponible pour votre **BUDGET 2025** ? pour le découvrir, envoyez-vous votre « **ATTESTATION DE CONTRIBUTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE** » disponible sur votre compte URSSAF et nous vous confirmons modalités et montant par retour !

PRENEZ VOTE RDV POUR PLANIFIER VOTRE FORMATION
sur formactionbyju@gmail.com,

AVIS Vous avez été satisfait de mon accompagnement, des conseils reçus, des subventions obtenues et de mon accompagnement, prenez 2 minutes de votre temps et laissez votre avis en cliquant [ici](#) ou en flashant le QR Code 😊

VISITEZ notre site et retrouvez plein d'astuces sur www.juliesanconseil.com

Au plaisir de vous accompagner ! **Julie**



Au plaisir de vous accompagner !

Juliesanconseil@gmail.com | 06 31 41 51 38

Julie et son équipe !

Julie San Conseil

<https://www.juliesanconseil.com>

2 Rue Sylvain Gagnière, 84000, AVIGNON

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.



[Se désinscrire](#)

